

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 23 JUILLET 2015 n° 24bis/2015

DATE DE CONVOCATION : 17 juillet 2015

OBJET DE LA DELIBERATION :
REGIE DE RECETTES N° 22 103 « CANTINE GARDERIE » : INSTAURATION D'UNE TARIFICATION
APPLICABLE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS 12-13 ANS

L'an deux mille quinze et le vingt trois juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

12 membres présents : Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Cédric LIGNON, Bénédicte FOURCAULT, Virginie GALLAND, Simon WEICKMANN.

3 procurations : Sébastien GARCIA à Claude CODORNIU, Carole SARDA à Christine CHORIN MONIE, Jean-Luc MOREL à Virginie GALLAND.

Secrétaire de séance : Virginie GALLAND.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	15
Présents ou représentés :	15	Abstention :	0
Votants :	15	Contre :	0

Monsieur le Maire explique que la création d'un ALSH 12-13 ans nécessite l'instauration d'une tarification spécifique.

Il propose que les droits d'inscription annuels soient fixés à 15 € / enfant.

Il propose ensuite que la participation famille se fasse à hauteur de 50% du prix de revient soit pour exemple :

Sorties bowling / patinoire	5.00 €
Sorties laser game	10.00 €
Sorties paintball	15.00 €
Sorties karting	20.00 €
Soirées à thème	5.00 €
Soirées récréatives	3.00 €

Le Conseil Municipal

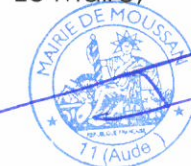
Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la nouvelle tarification proposée.

PRECISE qu'elle est applicable à compter du 1^{er} septembre 2015.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Claude CODORNIU

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture
de Narbonne, le 28/10/15
et de sa publication le 28/10/15

